

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
9501.00.00	Jouets à roues conçus pour être montés par les enfants (tricycles, trottinettes, autos à pédales, par exemple); landaus et poussettes pour poupées.	C	8 %	8 %
95.02	Poupées représentant uniquement l'être humain.			
9502.10.00	- Poupées, même habillées	C	10 %	15 %
	- Parties et accessoires :			
9502.91.00	-- Vêtements et leurs accessoires, chaussures et chapeaux	C	8 %	-
9502.99.00	-- Autres	B	8 %	8 %
95.03	Autres jouets; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre.			
9503.10	- Trains électriques, y compris les rails, les signaux et autres accessoires			
9503.10.10	--- Modèles réduits à assembler et leurs parties	D	En fr.	En fr.
9503.10.90	--- Autres	B	5 %	5.6 %
9503.20	- Modèles réduits, animés ou non, à assembler, autres que ceux du n° 9503.10			
9503.20.10	--- De véhicules autopropulsés destinés à être actionnés par moteurs à combustion; de véhicules autopropulsés radio-commandés à être actionnés par moteurs électriques; de planeurs radio-commandés; parties et accessoires de nécessaires d'assemblage de modèles fixes	D	En fr.	En fr.
9503.20.90	--- Autres	C	8 %	8 %
9503.30.00	- Autres assortiments et jouets de construction	C	8 %	8 %
	- Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines :			
9503.41.00	-- Rembourrés	C	10 %	10 %
9503.49.00	-- Autres	C	6.5 %	6.5 %
9503.50.00	- Instruments et appareils de musique-jouets	B	8 %	12.7 %
9503.60.00	- Puzzles	C	7.5 %	7.5 %
9503.70.00	- Autres jouets, présentés en assortiments ou en panoplies	C	8 %	8 %
9503.80	- Autres jouets et modèles, à moteur			
9503.80.10	--- De métal	B	5 %	5.6 %
9503.80.90	--- Autres	B	8 %	8 %